

# **Message accompagnant le rapport annuel au Grand Conseil pour l'année 2019 concernant la mise en œuvre de la Stratégie informatique 2015-2024 de l'État du Valais**

---

***Le Conseil d'Etat du Canton du Valais***

***au***

***Grand Conseil***

Monsieur le Président du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Conformément à l'article 4 de la « Décision concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la mise en application de la Stratégie informatique 2015 – 2024 de l'État du Valais » du 12 novembre 2015, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport pour l'année 2019 sur la mise en œuvre de ladite Stratégie.

Ce rapport est structuré en 5 parties:

- Dans sa première partie, il rappelle les enjeux de la Stratégie informatique, ainsi que les objectifs qui avaient été fixés pour 2019.
- Il détaille, dans la deuxième partie, l'état d'avancement de la Stratégie selon les aspects suivants: le déploiement du programme de la transformation de la fonction informatique et l'état de la fonction informatique.
- En réponse aux demandes des Député-e-s et des Commissions qui assurent le suivi de la fonction informatique, il présente, dans la troisième partie, les éléments de suivi et de contrôle, à savoir: le suivi du crédit d'engagement, le suivi du plan de recrutement et le suivi du portefeuille des projets clés.
- Dans la partie suivante, le rapport présente les perspectives 2020 en matière d'enjeux, de priorités et d'objectifs, de budget, de plan de recrutement et de feuille de route.
- Une conclusion ponctue ce rapport.

La Stratégie informatique a, dans sa première étape, visé à la consolidation du fonctionnement et du positionnement de la fonction informatique. En 2019 cette fonction s'est ancrée comme l'un des supports de l'évolution des métiers de l'État et elle prépare la cyberadministration dans le cadre de son développement.

Quelques éléments ressortent dans ce rapport 2019, à savoir:

- La phase de rattrapage est désormais terminée et la Stratégie informatique est entrée de plain-pied dans sa seconde phase, celle où les instances vont gérer l'informatisation des métiers et l'entrée dans l'ère de la cyberadministration.
- Le programme de transformation de la fonction informatique a dépassé son périmètre naturel et a pu étendre son influence à l'action sociale, aux hôpitaux et au parapublic. Grâce à cette ouverture et ces collaborations, des gains financiers ont été réalisés.

- La Loi sur les Bases de Données Référentielles (LBDR) ayant été validée, l'État dispose désormais d'une base légale pour poursuivre le déploiement de celles-ci.
- La maturité du pilotage a progressé de manière satisfaisante sur la base des objectifs définis.
- La gouvernance de la sécurité informatique est désormais opérationnelle. La gestion de crise a été déployée et partiellement éprouvée via un premier exercice.
- Sur le plan des achats informatiques, de nouvelles négociations ont permis des gains de plusieurs centaines de milliers de francs. La fonction des achats s'est également professionnalisée durant cette année.
- Concernant l'utilisation du crédit d'engagement, la dépense effective pour l'exercice 2019 a été de CHF 9 066 907 sur un budget prévu de CHF 16,28 millions.

Le Conseil d'État prend acte que le présent rapport est établi conformément aux exigences posées à l'article 4 de la décision du Grand Conseil du 12 novembre 2015 et constate également avec satisfaction que:

- L'approche pragmatique et sélective adoptée par la Stratégie informatique est adéquate.
- Le suivi opérationnel et financier mis en place est adéquat pour la gestion de la fonction informatique de l'État.
- L'avancement et les résultats présentés sont conformes aux attentes. Acte est pris que certains moyens n'ont pas pu être engagés en 2019, mais que la totalité du crédit attribué sera dépensé à terme.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, l'assurance de notre haute considération et vous recommandons, avec nous, à la protection divine.

Sion, le 18.03.2020

Le président du Conseil d'Etat : **Roberto Schmidt**  
Le chancelier d'Etat : **Philipp Spörri**